

Foncière Logement

Groupe ActionLogement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vénissieux, le 24 mars 2025

AU SEIN DE LA MÉTROPOLÉ LYONNAISE, FONCIÈRE LOGEMENT INAUGURE UNE RÉSIDENCE PLACÉE AU SERVICE D'UNE CROISSANCE LOCALE, DURABLE ET SOCIALE

Ce lundi 24 mars, Cécile Mazaud, présidente de l'Association Foncière Logement, Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon, Pierre-Alain Millet et Bayrem Braïki, maires adjoints de Vénissieux, et Vincent Malfère, directeur général de la SERL, ont inauguré la résidence Les Balcons Vénissiens, au sein de la ZAC de Vénissy.

Grâce à des logements de qualité, à des loyers abordables, proches des zones d'emploi, cette nouvelle offre résidentielle améliore le cadre de vie des locataires et répond aux besoins des entreprises de la Métropole Lyonnaise. Elle porte également de fortes ambitions sociales et environnementales.



De gauche à droite : Cécile Mazaud, présidente de Foncière Logement, Pierre-Alain Millet, maire adjoint de Vénissieux, Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon, et Sylvie Collier, directrice régionale Rhône-Alpes des Nouveaux Constructeurs. (Crédit : Foncière Logement - Zélie Noreda)

UNE OFFRE DE LOGEMENTS PLACÉE AU SERVICE DES SALARIÉS, DES ENTREPRISES ET DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE

Ce lundi 24 mars, Cécile Mazaud, présidente de l'Association Foncière Logement, Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon, Pierre-Alain Millet et Bayrem Braïki, maires adjoints de Vénissieux, et Vincent Malfère, directeur général de la SERL, ont inauguré la résidence Les Balcons Vénissiens.

Cette résidence offre 30 logements collectifs locatifs aux salariés du secteur privé, au sein de la ZAC de Vénissy. Ils sont reliés par le tramway au centre historique de Vénissieux en 5 minutes et au quartier de la Part-Dieu en 30 minutes.

Cette proximité avec les zones d'emploi et le centre de la Métropole Lyonnaise facilite les déplacements des locataires et favorise leur mobilité professionnelle. L'étude des locataires entrants montre ainsi que, pour 43 % des ménages, au moins un des membres du couple profite d'un rapprochement domicile-travail. Elle montre également que 30 % des ménages viennent d'une autre région, illustrant une mobilité professionnelle favorisée.

"Avec l'inauguration de cette nouvelle résidence réalisée par l'Association Foncière Logement qui marque un étape importante dans l'avancement de la transformation urbaine de Vénissieux confiée à la SERL, la métropole de Lyon renforce son attractivité en

assurant de manière concrète le retour des classes moyennes dans les QPV, en soutenant la réalisation et la livraison de logements dont les entreprises et le territoire ont tant besoin, le tout avec un niveau de qualité immobilière et de performance en terme de décarbonation qui est remarquable. La stratégie gagnant-gagnant entre métropole, ville et Foncière Logement porte tous ses fruits" souligne Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon.



La résidence Les Balcons Vénissiens - Opérateur : Les Nouveaux Constructeurs - Architecte : l'Atelier de la Passerelle (Crédits : Foncière Logement et Zélie Noreda)

LA QUALITÉ AU SERVICE DE FORTES AMBITIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Construits par Les Nouveaux Constructeurs et l'Atelier de la Passerelle, **les logements présentent de fortes qualités environnementales.** Ils sont en effet raccordés au réseau de chaleur urbain, proposent un confort d'été avec une performance deux fois supérieure à la réglementation (1) et respectent le référentiel Habitat Durable de la Métropole de Lyon.

Également - fait rare pour un projet initié en 2020, ils sont très en avance sur le respect de la réglementation environnementale "RE2020", en atteignant déjà le palier 2025.

À ces qualités environnementales s'ajoutent des qualités d'usage et architecturale, puisque les 30 logements disposent d'un espace extérieur et les locataires bénéficient d'une cave, de stationnements privatifs en sous-sol et d'un cœur d'îlot aménagé en espaces verts.

Ces logements, situés à proximité d'un autre programme de Foncière Logement, sont une offre résidentielle nouvelle qui participe à la mixité sociale d'un quartier en renouvellement urbain. Les résultats de la stratégie axée sur la qualité et la performance environnementale des résidences de Foncière Logement sont particulièrement révélateurs. Ainsi, l'écart de revenus moyens entre les locataires de Foncière Logement et le ménage moyen dans la métropole lyonnaise est de 161 %.

Sur le territoire de Vénissieux, Foncière Logement poursuit son ambition de développement et a construit conjointement avec la ville et la métropole un accord gagnant-gagnant pour y réaliser 350 logements supplémentaires. Sur l'ensemble de la métropole de Lyon, plus de 2 000 logements sont prévus dans les QPV, dont 40% sont déjà engagés.

"Loin d'être des obstacles, les défis sociaux et environnementaux sont des vecteurs puissants d'opportunités. L'approche de notre Association vise à privilégier la qualité, l'implantation et l'innovation pour proposer des logements qui répondent aux besoins des locataires, des entreprises et des territoires. C'est ainsi qu'ils seront des leviers pour une croissance durable et sociale" **souligne Cécile Mazaud, présidente de Foncière Logement.**

(1) La réglementation environnementale "RE2020" a apporté une évolution importante sur le thème du confort d'été. Le nouvel indicateur DH ("degré heure") caractérise le nombre d'heures sur l'année au cours desquelles un logement est jugé inconfortable, c'est-à-dire lorsque sa température intérieure dépasse 26 °C, voire 28 °C (la température limite varie en fonction des températures des jours précédents et du type de bâtiment).

À PROPOS DE FONCIÈRE LOGEMENT

Créée en 2002 en application d'une convention conclue avec l'État, gérée par les partenaires sociaux, Foncière Logement est une association à but non lucratif, membre du groupe Action Logement.

Investie de missions d'intérêt général, Foncière Logement construit et gère des logements abordables pour les salariés du secteur privé. Elle favorise la mixité sociale en investissant dans les zones tendues et les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Elle lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Enfin, elle contribue au financement des retraites du secteur privé, par transfert gratuit de son patrimoine à AGIRC-ARRCO.

CONTACT PRESSE

Jean-Marie Vinas – 06 03 26 67 84 – jeanmarie.vinas@ha-ha.fr



Ce message a été envoyé à simon.lutun@ha-ha.fr :
[cliquez ici pour vous désinscrire.](#)